

## VALÉRIE COSSETTE NOMMÉE CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE AU CFP HARRICANA ET AU SERVICE AUX ENTREPRISES

Amos, vendredi 15 mars 2024 — Le directeur général, monsieur Yannick Roy, annonce la nomination de madame Valérie Cossette au poste de conseillère pédagogique au Centre de formation professionnelle Harricana et au Service aux entreprises. Madame Cossette se démarque par son dynamisme et l'importance qu'elle accorde à son développement professionnel. Son entrée en fonction était le 19 février 2024.

Madame Cossette a débuté sa carrière au Centre de services scolaire Harricana en 2013 à titre de technicienne sport et loisir pour le Mouvement Kodiak. En 2015, elle occupe également le rôle d'animatrice à la vie étudiante pour le centre de formation professionnelle, et ce, jusqu'en 2016. Tout en poursuivant sa carrière comme technicienne en sport et loisir, madame Cossette enseigne l'art dramatique de 2018 à 2020. C'est en 2019 qu'elle est nommée agente de développement pour le Mouvement Kodiak. En août 2022, elle y joint le rôle de responsable pédagogique sport-études et concentration sportive pour l'école secondaire d'Amos. Mentionnons qu'en plus de sa carrière à l'Harricana, madame Cossette a fondé son entreprise en 2018, *Valérie Cossette coaching créatif*, qu'elle dirige encore à ce jour.

Madame Cossette possède un baccalauréat en loisir, culture et tourisme, de l'Université du Québec à Trois-Rivières obtenu en 2007. Elle complète par la suite le microprogramme en apprentissage coopératif et complexe de l'Université de Sherbrooke en 2011.



Voici les principaux défis qu'aura à relever madame Cossette à titre de conseillère pédagogique au Centre de formation professionnelle Harricana, ainsi qu'au Service aux entreprises :

- Conseiller le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes d'études, planifier ces programmes et en évaluer les résultats ;
- Analyser et conseiller sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents ;
- Assurer un accompagnement au niveau du plan de cours et dans la gestion des examens ;
- Collaborer avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation ;
- Conseiller et soutenir le personnel enseignant à l'élaboration et la mise en place de stratégies d'apprentissage et d'évaluation ;
- Assurer un soutien au personnel enseignant sur le Plan de prévention de la violence et de l'intimidation, les normes et les modalités.

– 30 –

Renseignements :

Carolyne Bergeron, conseillère en dotation et communication interne  
819 732-6561, poste 2209